



A USAID contractor



Termes de référence

Position:	Consultant certification cacao Fairtrade
Nom du Contrat:	U.S.-Haiti Feed the Future Partnership: Northern Corridor
Niveau d'effort :	50 jours après signature du Bon de Commande
Période de Performance:	1er Janvier au 15 octobre 2018
Lieu de la consultation:	Départements du Nord et du Nord-Est

CONTEXTE

Le projet AVANSE, financé par l'USAID et mis en œuvre par la DAI, a pour objectif d'améliorer la Sécurité Alimentaire et d'augmenter les revenus des ménages agricoles par l'intensification de la production et l'augmentation de la productivité des systèmes de culture. Le projet comprend cinq composantes, dont la production agricole. Celle-ci focalise ses actions sur l'augmentation de la production et de la productivité des trois cultures suivantes: riz, banane et cacao.

L'intervention dans le secteur de cacao se fait en partenariat avec des groupes privés et vise l'élaboration et le transfert de technologies qui permettent aux producteurs d'accroître leurs revenus, de professionnaliser la gestion de leurs vergers et de protéger l'environnement. L'une des actions encouragées par le projet pour doubler le revenu des producteurs de cacao est de renforcer la capacité de différents intervenants dans la filière pour augmenter l'exportation du cacao commercial de bonne qualité. Sur la base des demandes spécifiques des marchés de qualité offrant de meilleurs prix, la priorité est accordée aux différentes certifications dont la certification Fairtrade.

C'est dans ce contexte particulier que le projet AVANSE veut bénéficier des compétences d'une firme ayant, non seulement, une connaissance pratique approfondie du système de commerce équitable au niveau mondial, mais aussi, une grande expertise dans l'accompagnement des organisations de producteurs et des entreprises agro-industrielles privées en Haïti. La firme sera chargée, d'une part d'assurer la formation des producteurs et des exportateurs de cacao évoluant dans le Nord du pays sur les normes et standards du commerce équitable et, d'autre part de les encadrer techniquement dans la préparation de leurs dossiers jusqu'à l'obtention de leur certification équitable Fairtrade.

L'action portera sur quatre (4) volets pour deux partenaires exportateurs de cacao dans le Nord d'Haiti:

1. Le premier consiste en une évaluation de la situation commerciale des opérateurs concernés afin de s'assurer qu'ils sont à même ou pas de subir les épreuves de la certification équitable, visant l'amélioration de la qualité de leurs exportations et leur positionnement sur le marché international ;
2. Le second vise la formation théorique des opérateurs sur la connaissance des normes et standards du commerce équitable Fairtrade, leur garantissant des niveaux de prix et de primes intéressants sur le long terme avec la possibilité de négocier des différentiels positifs sur la qualité de leurs produits;
3. Le troisième vise la formation théorique des groupements de producteurs des deux partenaires sur l'organisation et le fonctionnement des groupements de producteurs (coopérative et associations de producteurs selon le cas), ainsi que la gestion financière ;
4. Le quatrième touche l'accompagnement pratique à la certification équitable Fairtrade des partenaires en leur donnant des conseils stratégiques et en leur fournissant une assistance technique directe tout au long du processus de certification, depuis l'application jusqu'à l'obtention du certificat en passant par la constitution et l'analyse des dossiers ainsi que le suivi des audits.

La firme sera invitée à prendre une approche de formation de formateur et de transfert de compétence en renforçant la capacité des cadres et agents de terrain des deux partenaires concernés, ainsi que ceux du projet AVANSE, afin de pérenniser le processus d'apprentissage et de maximiser l'efficacité de cette consultation. Il est attendu à ce que ces derniers puissent eux-mêmes continuer à former les producteurs membres des groupements grâce aux formations et à l'accompagnement reçu par le consultant.

TACHES

Volet 1 : Évaluation de la situation commerciale des opérateurs concernés afin de s'assurer qu'ils sont à même ou pas de subir les épreuves de la certification équitable Fairtrade (6 jours)

Activités à réaliser :

Le consultant effectuera une mission initiale d'évaluation et d'analyse stratégique à travers des séances de travail avec chacun des deux exportateurs de cacao concernés, ainsi que leurs associations de producteurs partenaires. Il s'agira de:

- Rencontrer individuellement les deux principaux exportateurs ciblés de la région afin de mieux comprendre la structure, les orientations et besoins de chaque entreprise (1 jour/partenaire) ;
- Visiter des producteurs de cacao afin de mieux cerner le rôle et les fonctions de ces acteurs dans la chaîne de valeurs (coopérative et association de producteurs) (1 jour/partenaire);
- Diagnostiquer (analyse et évaluation) la situation au regard des exigences et des critères de conformité du commerce équitable Fairtrade (1 jour/partenaire).

Extrants/Livrables

Un rapport de mission comprenant:

1. Les comptes rendus des rencontres et visites de terrain ;
2. Un diagnostic de la situation en regard des exigences du commerce équitable Fairtrade;
3. Une proposition de choix du modèle adapté de certification Fairtrade en l'occurrence;
4. Un plan de formation et d'assistance technique permettant d'aboutir à la certification Fairtrade dans les meilleures conditions;

Volet 2 : Formation théorique des opérateurs sur la connaissance des normes et standards du commerce équitable Fairtrade (12 jours)

Activités à réaliser

Sur la base des résultats obtenus dans le volet 1, le consultant devra organiser des formations sur l'introduction aux normes et standards du commerce équitable Fairtrade ainsi que le processus de certification destinés aux entreprises exportatrices et organisations productrices de cacao du Nord supportées par AVANSE.

A ce niveau, le consultant devra:

- Préparer/adapter les modules de formations aux publics cibles (partenaires, groupements de producteurs et AVANSE) ; une séance de formation sera aussi à prévoir pour les encadreurs de terrain et cadres du programme AVANSE afin de les préparer à accompagner les partenaires dans le processus de certification (2 jours) ;
- Délivrer les séances de formations sur les différentes thématiques de la certification Fairtrade aux deux partenaires et leur groupement de producteurs respectifs (4 jours/partenaires) et à AVANSE (2jours). Ces formations traiteront entre autres les sujets suivants :
 - o les normes et standards Fairtrade;
 - o les critères de conformité FLO-Cert;
 - o les axes transversaux de Fairtrade (équité de genre, sécurité alimentaire, changement climatique, protection des enfants, sécurité au travail, relève générationnelle...);
 - o le processus de certification FLO-Cert;

Les modules de formation seront traduits et adapté au besoin (français/créole) en fonction des publics-cibles; le consultant bénéficiera d'un support du projet AVANSE pour organiser ces séances de formations (logistique, location de salles, impression de matériels, etc.).

Extrants/Livrables

Un rapport de formation comprenant:

1. La version électronique Power Point des différents modules de formation;
2. La liste de présence des participants aux ateliers;
3. Les rapports détaillés des séances réalisées;
4. Les photos prises lors des sessions;

Volet 3 : Formation sur l'organisation et le fonctionnement des groupements et associations de producteurs (12 jours)

Activités à réaliser

Sur la base des résultats obtenus dans le volet 1, le consultant devra organiser des formations sur l'organisation et le fonctionnement d'un groupement de producteur (coopérative et association de producteurs) ainsi que sur la gestion financière de celles-ci (système simplifié de comptabilité et contrôle financier).

La firme devra :

- Revoir les modules déjà existant sur ces thématiques déjà développés par le projet AVANSE afin d'y apporter les améliorations nécessaires au besoin et adapter ces modules de formations au public cible (partenaires, groupement de producteurs et AVANSE) (2 jours) ;
- Délivrer les séances de formations sur les différentes thématiques aux groupements de producteurs des deux partenaires (4 jours /partenaires), ainsi qu'au cadre et agents de terrain d'AVANSE (2 jours);

Les modules de formation seront traduits et adapté au besoin (français/créole) en fonction des publics-cibles; le consultant bénéficiera d'un support du projet AVANSE pour organiser ces séances de formations (logistique, location de salles, impression de matériels, etc.).

Extrants/Livrables

Un rapport de formation comprenant:

1. La version électronique Power Point des différents modules de formation;
2. La liste de présence des participants aux ateliers;
3. Les rapports détaillés des séances réalisées;
4. Les photos prises lors des sessions;

Volet 4 : Accompagnement des différents partenaires en vue de leur certification équitable Fairtrade (20 jours)

Activités à réaliser

A la suite du programme de formation consigné dans le volet 2 et 3, le consultant devra fournir une assistance technique directe aux partenaires exportateurs de cacao du projet AVANSE, en vue de leur certification équitable Fairtrade.

Pour ce faire, sa mission sera de:

- Monter/Préparer les dossiers de demande de certification équitable pour les structures concernées (inventaire de l'existant et parachèvement des éléments manquants);
- Assister techniquement les opérateurs pour la préparation des audits à mener par l'organisme de certification équitable (coaching et conseils);
- Assurer le suivi du processus de certification de chacun des opérateurs (approche de proximité et/ou à distance selon le cas);

- Servir d'interface tout au long du processus de certification jusqu'à l'obtention des certificats;

Un total de 10 jours d'accompagnement sera prévu par partenaire.

Extrants/Livrables

Une documentation complète comprenant:

1. Les dossiers complets soumis pour chaque demande de certification;
2. Les rapports d'audit de l'organisme de certification Fairtrade;
3. Les certificats Fairtrade émis par l'organisme de certification;
4. Un Rapport récapitulatif des activités;

PROFIL DU FORMATEUR

Le consultant pour ce mandat aura le profil suivant :

- Diplômé(e) en agroéconomie ou en gestion avec un minimum de 10 années d'expérience dans le domaine en question
- Expertise éprouvée en commerce équitable (Fairtrade)
- Expertise en appui aux entreprises/organisations des filières agricoles et agro-industrielles
- Expérience pratique du grand mouvement international du commerce équitable Fairtrade, du marketing des économies sociales et solidaires
- Bonne connaissance du secteur cacaoyer haïtien, en général et des coopératives équitables de la filière cacao, en particulier
- Maîtrise du français et du créole

MENTIONS ADMINISTRATIVES

Il est demandé au consultant de proposer une méthodologie et de budgétiser le travail pour la période considérée. Cela doit comprendre le coût du consultant, la logistique (transport, hébergement...) pour les missions de terrain (rencontres, visites), les séances de formation, ainsi que d'autres frais administratifs imputables à l'activité.

Les coûts directs liés à l'organisation des ateliers et séminaires de formation en salle et/ou sur le terrain seront couverts par le projet AVANSE. Les rapports et les livrables doivent être rédigés en français ou en anglais.

Langues de travail : Le consultant doit parler français et créole. De même, toute présentation et tout matériel pédagogique pour les bénéficiaires du projet doit être fait en français ou en créole.

Dossiers de soumission

Les dossiers de soumission sont constitués de :

1. Copie de l'autorisation de fonctionnement

2. Copie de la patente à jour
3. Copie du Numéro d'Identification Fiscal (NIF)
4. Le CV du Formateur
5. Calendrier du travail
6. Offre de prix valide pour 30 jours à compter de la date limite de soumission dans le format fournit en annexe.

Annexe - Calendrier des livrables et de prix pour le partenaire 1

Nom du Livrable	Condition d'acceptation	Delai de soumission	Prix unitaire HTG	Montant HTG
Partenaire 1				
Rapport d'évaluation initiale de la situation commerciale des opérateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Les comptes rendus des rencontres et visites de terrain ; - Un diagnostic de la situation en regard des exigences du commerce équitable Fairtrade; - Une proposition de choix du modèle adapté de certification Fairtrade en l'occurrence; - Un plan de formation et d'assistance technique permettant d'aboutir à la certification Fairtrade dans les meilleures conditions; 			
Rapport de formation des opérateurs sur les normes et standard du commerce équitable.	<ul style="list-style-type: none"> - La version électronique Power Point des différents modules de formation; - La liste de présence des participants aux ateliers; - Les rapports détaillés des séances réalisées; - Les photos prises lors des sessions; 			
Rapport de formation des groupements et Associations des producteurs.	<ul style="list-style-type: none"> - La version électronique Power Point des différents modules de formation; - La liste de présence des participants aux ateliers; - Les rapports détaillés des séances réalisées; - Les photos prises lors des sessions 			
Rapport sur les certifications obtenues	<ul style="list-style-type: none"> - Les dossiers complets soumis pour chaque demande de certification; - Les rapports d'audit de l'organisme de certification Fairtrade; - Les certificats Fairtrade émis par l'organisme de certification; - Un Rapport récapitulatif des activités 			

Partenaire 2				
Rapport d'évaluation initiale de la situation commerciale des opérateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Les comptes rendus des rencontres et visites de terrain ; - Un diagnostic de la situation en regard des exigences du commerce équitable Fairtrade; - Une proposition de choix du modèle adapté de certification Fairtrade en l'occurrence; - Un plan de formation et d'assistance technique permettant d'aboutir à la certification Fairtrade dans les meilleures conditions; - 			
Rapport de formation des opérateurs sur les normes et standard du commerce équitable.	<ul style="list-style-type: none"> - La version électronique Power Point des différents modules de formation; - La liste de présence des participants aux ateliers; - Les rapports détaillés des séances réalisées; - Les photos prises lors des sessions; - 			
Rapport de formation des groupements et Associations des producteurs.	<ul style="list-style-type: none"> - La version électronique Power Point des différents modules de formation; - La liste de présence des participants aux ateliers; - Les rapports détaillés des séances réalisées; - Les photos prises lors des sessions - 			
Rapport sur les certifications obtenues	<ul style="list-style-type: none"> - Les dossiers complets soumis pour chaque demande de certification; - Les rapports d'audit de l'organisme de certification Fairtrade; - Les certificats Fairtrade émis par l'organisme de certification; - Un Rapport récapitulatif des activités 			